

**Projet éducatif** *vers la réussite*

École primaire Notre-Dame-de-Montjoie

**(2019-2022)**



# Le projet éducatif

## Table des matières

1. But et définition du projet éducatif.
2. Valeurs, manifestations.
3. Encadrements légaux.
4. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif.
5. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif.
6. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe).
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement.
8. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite.
9. Transmission et diffusion du projet éducatif.
10. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif.
11. Reddition de compte du projet éducatif.

## 1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est notre outil stratégique nous permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de notre école primaire les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves évoluant à l'école Notre-Dame-de-Montjoie.

Il a été élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent notre école primaire ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il a été élaboré et sera mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

## 2. Valeurs, manifestations

### **Persévérance :**

- Se mobiliser pour chercher des solutions pour surmonter ses défis, ses difficultés et pour atteindre ses objectifs.
- Tenter par différents moyens de passer par-dessus une ou plusieurs embûches en faisant preuve de résilience.
- Poser des questions régulièrement.
- Venir en récupération en participant activement.

### **Entraide :**

- Communiquer positivement ses intentions et accepter de partager ses stratégies afin d'aider un pair dans le besoin.
- Communiquer des informations pertinentes avec l'équipe-école.
- Intervenir auprès de tous les élèves de l'école.
- Faire vivre aux élèves des activités nécessitant la collaboration avec la communauté.
- Participer à la réalisation d'activités qui permettent au milieu de s'enrichir.

### **Bienveillance :**

- Reconnaître ses qualités, ses forces et aller chercher l'aide nécessaire pour ce qui est plus difficile.
- Prendre le temps d'écouter en faisant preuve d'empathie.
- Tolérer et respecter les différences des autres.
- Respecter et prendre soin de son entourage et de son environnement.

### 3. Encadrements légaux

Voici les différents encadrements légaux qui nous ont guidés.

La loi sur l’instruction publique (LIP) précise que le projet éducatif d’un établissement d’enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - la description du contexte dans lequel l’établissement d’enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d’un centre de formation professionnelle, d’adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d’œuvre;
  - les orientations propres à l’établissement d’enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - les indicateurs utilisés pour mesurer l’atteinte des objectifs et des cibles visés;
  - la périodicité de l’évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l’école (LIP, article 37)<sup>3</sup> ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d’engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l’ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d’enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d’engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

À la suite de l’analyse du contexte et selon les réponses obtenues dans les sondages, notre établissement d’enseignement évalue la pertinence d’intégrer certaines orientations et objectifs du plan d’engagement vers la réussite dans son projet éducatif. Selon la réalité de notre établissement, nous avons déterminé différentes cibles et indicateurs qui nous permettront de suivre l’évolution de notre milieu au cours des 3 prochaines années. Bien que nous ayons travaillé en synergie avec le plan d’engagement vers la réussite de la commission scolaire, notre projet éducatif est constitué d’orientations et objectifs propres à notre milieu. Nous avons fait ces choix à la suite de l’analyse de notre contexte et des priorités de notre milieu.

## 4. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Dans cette section, nous dressons la liste des groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74)

Notre projet éducatif émerge du milieu. Le conseil d'établissement a favorisé, par l'entremise du comité pilotage, la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et des représentants de la communauté. (LIP, article 7) Différents questionnaires en ligne ont permis de sonder les parents, les membres du personnel, les élèves et les membres de la communauté.

Le comité pilotage composé de la direction, d'une enseignante et d'un membre parent du conseil d'établissement a eu la responsabilité d'analyser et de valider les données recueillies par les différents sondages effectués en ligne. Par la suite, ce même comité a procédé à l'écriture du projet éducatif en tenant compte du PEVR de la CSS. Les instances et les groupes suivants ont été consultés à plusieurs reprises, et ce, tout cours des différentes étapes d'élaboration du projet éducatif :

- conseil d'établissement;
- assemblée générale de l'école;
- parents;
- élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année;
- membres de la communauté;
- membres du personnel.

Avant d'en faire son adoption, le conseil d'établissement et l'assemblée générale de l'école ont été informés du processus et consultés à au moins 3 reprises.

## 5. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Dans cette section, l'école Notre-Dame-de-Montjoie dresse la liste des consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74)

Période de l'année	Équipe	Consultations et travail
1er octobre 2018	Assemblée générale	Présentation et explications de la démarche. Présentation de l'échéancier préliminaire de travail et de consultations.
3 octobre 2018	CÉ	Présentation de la démarche, discussion sur le rôle et la composition du comité pilotage.
5 octobre 2018	Comité pilotage	Présentation de la démarche. Précisions portant sur l'échéancier de travail et de consultations.
2 novembre 2018	Assemblée générale	Présentation de l'échéancier. Activité portant la sur mission, la vision et les valeurs. Lancer le sondage sur les manifestations.
8 novembre 2018	Comité pilotage	<u>Regarder les résultats de l'activité portant sur les valeurs.</u> Regarder quelques données portant sur l'environnement externe et interne. Regarder le sondage que nous ferons parvenir aux différents acteurs.
29 novembre 2018	Assemblée générale	Présentation et consultation portant sur le sondage.
5 décembre 2018	CÉ	Présentation et consultation portant sur le sondage.
Décembre 2018	Sondage	Envoyer le sondage aux élèves, aux membres du personnel, aux parents et à la communauté.
9 janvier 2019	Comité pilotage	Statuer sur les valeurs et de ressortir les enjeux et les orientations qui ressortent à travers les résultats du sondage. Travailler sur l'environnement externe et interne.
25 janvier 2019	Assemblée générale	Présenter les valeurs, les différents enjeux et les différentes orientations qui ressortent du sondage. Revoir l'environnement externe et interne de notre école.
29 janvier 2019	Comité pilotage	Travail sur les objectifs, les indicateurs et les cibles. Revoir le document non officiel.
11 février 2019	CÉ	Consultation portant sur les enjeux, les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles. Porter une attention à l'environnement externe et interne.
15 février 2019	Assemblée générale	Poursuivre la consultation sur les objectifs, les indicateurs et les cibles.
	Comité pilotage	Bilan de la démarche (contexte, enjeux, orientations, objectifs, indicateurs, cibles, périodicité de l'évaluation.)
29 mars 2019	Assemblée générale	Consultation portant sur l'ensemble du projet éducatif. Adoption du projet éducatif.
1 <sup>er</sup> avril 2019	CÉ	Adoption du projet éducatif.

## 6. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Dans cette section, nous faisons la présentation de l'analyse de l'environnement externe et interne. Le contexte dans lequel il évolue et les principaux enjeux. (LIP, 97.1)

Thèmes	État de situation
<p><b>Contexte socio-économique</b></p>	<p>- Pour l'année scolaire 2018-2019, le rang décile de l'Indice de Milieu socio-économique (proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (2/3 du calcul) et proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi au moment du recensement (1/3 du calcul) pour notre école est de <b>7</b>, sur une échelle de 1 à 10. (1 étant favorisée et 10 défavorisée)</p> <p>- Pour l'année scolaire 2018-2019, le rang décile de l'indice du Seuil de Faible Revenu (proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu) est de 4 pour l'ensemble des familles desservies par l'école sur une échelle de 1 à 10. (1 étant revenu élevé et 10 étant faible).</p> <p><b><i>Le contexte socio-économique se répercute dans notre milieu par une motivation à enrichir d'expériences et à ouvrir des horizons à nos élèves.</i></b></p> <p><sup>1</sup>- Source : Statistiques Canada, recensement 2016  <sup>2</sup>- Source : Observatoire estrien du développement des communautés.</p>
<p><b>Partenaires</b></p>	<p><u>Partenaires éducatif (intervention, sensibilisation, offre d'activités éducatives, etc.):</u>            Bibliothèque de Valcourt;            CSSS : hygiéniste dentaire, vaccination, ateliers sur l'hygiène et la sexualité, etc.;            Lire pour lire;            Maison de la culture de Racine;            Musée J. Armand Bombardier;            Pompier de la municipalité de Valcourt (pratique d'incendie);            Gang de Choix;            Sûreté du Québec;            Val Famille;            Tous les commerçants de Racine qui reçoivent les élèves lors des visites "Je rencontre Racine";</p> <p><u>Partenaires et fournisseurs en ressources (don, aide financière, prêt d'équipement, etc.)</u>            Caisse Populaire du Val Saint-François;            Centre d'action bénévole;            Chevaliers de Colomb;            Fondation Christian Vachon;            Fondation pour les enfants PC;            Les Filles d'Isabelle;            Les Loisirs de Racine;            Municipalité de Racine;</p>

	<p><u>Partenaires des campagnes de financements :</u>  Café Trésor d’Afrique;  Érablière S.L. Smith;  La Fromagerie Nouvelle-France;  La Paperasse de Valcourt;  Le magasin général JH Martin;  Les cochons tout ronds;  Les douceurs de Lory;</p> <p><b><i>Le nombre de partenaires nous démontrent une bonne collaboration avec la communauté.</i></b></p>
<p><b>Implication des parents</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de la journée de la rentrée, une table d’accueil avec café a été préparée par l’OPP pour les parents. Environ 30 parents étaient présents.</li> <li>- Lors de l’épluchette de blé d’Inde de la rentrée organisée par l’OPP (le 1<sup>er</sup> vendredi scolaire), 18 parents étaient présents.</li> <li>- Lors de l’assemblée générale des parents de début d’année, il y avait 16 parents présents et une élection a eu lieu pour les postes disponibles au Conseil d’établissement. La création d’un organisme de participation de parents (OPP) et la nomination d’une représentante au Comité de parents a été déterminée.</li> <li>- Lors des rencontres de parents de septembre 2018, 86 % des enfants avaient un représentant à la rencontre de groupe avec leur titulaire. Un service de garde est organisé pour assurer leur présence.</li> <li>- Lors de la rencontre du premier bulletin en novembre 2018, 100 % des enfants avaient un représentant à la rencontre de groupe avec leur titulaire.</li> <li>- Activité d’Halloween : l’organisation et l’animation ont été faites avec 7 parents.</li> <li>- En moyenne 5 bénévoles / accompagnateurs par sortie (une par classe) vers le centre culturel/musée de Valcourt.</li> <li>- Lors du traditionnel dîner et concert de Noël organisé par l’OPP, 12 bénévoles étaient présents pour aider au déroulement du repas. Environ 50 membres des familles des élèves étaient présents incluant les parents bénévoles.</li> <li>- Boom des jeunes : organisé par 2 parents, un soir vers la fin de l’année. Environ 30 enfants et 15 parents présents.</li> <li>- Aide à la planification et accompagnement à différentes activités : journée blanche, <i>je rencontre Racine</i>, sorties récurrentes selon le tableau mis en place avec l’équipe-école.</li> <li>- Bibliothèque : aide à l’entretien des livres.</li> <li>- Gestion des campagnes de financement.</li> </ul> <p><b><i>L’implication et la participation des parents nous démontrent une volonté de soutenir l’école dans sa mission. Cette démonstration nous permet d’anticiper un soutien dans la mise en place des moyens par l’équipe-école et dans l’atteinte de cible particulière du projet éducatif.</i></b></p>
<p><b>Réussite des élèves</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de réussite MELS 17-18 : 4<sup>e</sup> Lire :80% (G :55% F: 100%) Écrire 95% (G : 89% F :100%)</li> <li>- Taux de réussite MELS 17-18 : 6<sup>e</sup> Lire : 83% (G :75% F : 100%) Écrire : 94% ( G : 90% F : 100%)</li> <li>Résoudre : 90% (G : 85% F : 97% ) Raisonner : 93% ( G : 90% F : 97%)</li> <li>- 23% des élèves ont un plan d’intervention</li> </ul> <p><b><i>Les résultats scolaires nous démontrent en générale une bonne réussite.</i></b></p>



<b>Bien-être et sécurité</b>	<p>94 % des élèves de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année ont affirmé se sentir souvent ou toujours en sécurité à l'école. 38% des élèves de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année ont affirmé avoir été victime de violence sociale au moins une fois lors des 4 semaines précédant le sondage. 6,4% des élèves de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année ont affirmé avoir été victime d'intimidation toutes les semaines ou plusieurs fois par semaine.</p> <p><b>Voici le portrait de départ établi lors d'un sondage mené auprès des élèves en décembre 2018. Les données nous démontre qu'une attention particulière est de mise.</b></p>	
<b>Statistiques</b>	<p>Nombre d'élèves par degré et organisation scolaire pour 2018-2019 :  Au total il y avait 13 élèves au préscolaire et 91 élèves au primaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maternelle 5 ans : 13 / 1ere année : 15 / 2<sup>e</sup> année : 11 / 3<sup>e</sup> année : 19 / 4<sup>e</sup> année : 15 / 5<sup>e</sup> année : 21/6<sup>e</sup> année :10</li> <li>- Il y a une classe de maternelle 5 ans, 1 classe de 1ere année et 2<sup>e</sup> année, 1 classe de 2<sup>e</sup> année et 3<sup>e</sup> année, 1 classe de 4<sup>e</sup> année et 5<sup>e</sup> année, 1 classe de 5<sup>e</sup> année et 6<sup>e</sup> année. L'organisation scolaire n'est jamais la même d'une année à l'autre et varie dans la composition des doubles niveaux.</li> </ul> <p><b>Les statistiques nous démontrent une entrée d'élève d'environ 14.85 enfants par année depuis 7 ans. Le nombre de classe et le nombre d'élèves sont demeurés stables.</b></p>	
<b>Équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 enseignants titulaires</li> <li>- 0,9 enseignant spécialiste</li> <li>- 0,3 orthopédagogue</li> <li>- 0,1 orthophoniste</li> <li>- 0,3 psychoéducatrice</li> <li>- 0,24 TES</li> <li>- 2 surveillantes d'élèves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 0,4 secrétaire</li> <li>- 1 concierge</li> <li>- Stabilité du personnel – approximativement 30% du personnel sont de nouveaux employés dans l'école d'une année à l'autre.</li> <li>- L'équipe de l'école est très mobilisée.</li> </ul>
<b>Financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- N'étant pas un milieu défavorisé, l'école ne bénéficie pas de classe avec des ratios réduits.</li> <li>- Peu d'entreprises du milieu soutiennent financièrement l'école.</li> </ul>	

## 7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Nous avons respecté les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche (LIP, article 459.3) et nous avons respecté la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37). En respectant le portrait du milieu et les résultats des différents sondages, nous avons établi les enjeux (ce que l'on peut perdre ou gagner selon nos stratégies), les orientations (nos intentions), les objectifs (nos engagements prioritaires), les indicateurs (les outils de veille) et les cibles (les résultats visés).

<b>Enjeu 1 : Milieu d'apprentissage collaboratif et inclusif.</b>	
Orientation 1	Améliorer et maintenir la réussite scolaire.
Objectif	Arrimer les approches éducatives en lecture et écriture selon les données probantes.
Indicateur	Taux de réussite scolaire en écriture et en lecture lors de l'examen du ministère de 6 <sup>e</sup> année.
Cible 1	Avoir un taux de réussite supérieur à 94% en écriture.
Cible 2	Avoir un taux de réussite de 90% en lecture.
Situation en 2018-2019:	Écriture: 94,4% pour l'année scolaire 2017-18. Lecture: 83.3% pour l'année scolaire 2017-18
Cohérence avec le PVER:	<i>Enjeu 2 orientation 5,1 et Orientation 5,2</i>
Orientation 2	Amener les élèves à mieux se connaître.
Objectif	Explorer différents domaines d'intérêts à chacun des cycles.
Indicateur	Planification d'activités exploratoires.
Cible	Mise en œuvre de la planification pour chaque classe de l'école.
Situation en 2018-2019:	Planification des sorties scolaires
Cohérence avec le PVER:	<i>Enjeu 1, orientation 1,1</i>
<b>Enjeu 2: Milieu de vie scolaire de type familial, bienveillant pour tous.</b>	
Orientation 3	Augmenter la responsabilisation et le bien-être des élèves.
Objectif	Responsabiliser et impliquer les élèves pour leur bien-être dans la vie scolaire.
Indicateur 1	Conseil des élèves
Indicateur 2	Nombre de minutes supplémentaires d'activité physique par semaine.
Cible 1	Avoir un conseil d'élèves en 2022
Cible 2	30 minutes d'activité physique de plus / semaine.
Situation en 2018-2019:	Aucun comité d'élève. Activités physiques occasionnelles, à la discrétion des enseignants
Cohérence avec le PVER:	<i>Enjeu 2 orientation 3</i>
Orientation 4	Assurer une communication efficace entre les différents acteurs qui aidera à la réussite de l'élève.
Objectif	Améliorer la qualité des suivis entre les différents acteurs.
Indicateur	Utilisation d'outils de communication.
Cible	Développer et utiliser un nouvel outil de communication.
Situation en 2018-2019:	Carnet de conduite, lettre mensuelle, calendrier des communications et plan de travail.
Cohérence avec le PVER:	<i>Enjeu 1 orientation 2,3 et enjeux 2 orientation 5,2</i>
<b>Enjeu 3: Coopération des acteurs et des partenaires.</b>	
Orientation 5	Améliorer la connaissance et le partage avec les acteurs et les partenaires du milieu.
Objectif	Arrimer les ressources de la communauté avec les besoins de l'école afin d'optimiser la réussite de l'élève et de valoriser le milieu.
Indicateur	Planification d'activités collaboratives avec le milieu.
Cible	Mise en œuvre de la planification dans chaque classe de l'école.
Situation en 2018-2019:	Pas de planification officielle, mais certaines collaborations comme découvrons Racine, utilisation de la salle communautaire, du terrain de balle et de la surface multisports.
Cohérence avec le PVER:	<i>Enjeu 3 orientation 7,4</i>

**Note :** Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'établissement d'enseignement met en œuvre les engagements qui ont été pris dans le projet éducatif et en assurer le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif.

## 8. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

À la suite de l'analyse des sondages, de notre contexte et du travail d'analyse du comité pilotage, nous avons rédigé notre projet éducatif en nous assurant d'avoir une cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire des Sommets. Il s'inscrit dans le même esprit, il veut le soutenir et il adhère à son contenu en y reprenant plusieurs enjeux, orientations et objectifs. À ce titre, vous pouvez consulter le tableau du point 7.

Par ses propres cibles, le projet éducatif de l'école Notre-Dame-de-Montjoie cherche à contribuer à l'atteinte de celles du PEVR.

## 9. Transmission et diffusion du projet éducatif

Nous utiliserons différentes voies afin de transmettre et diffuser le projet éducatif de notre école. Dans un premier temps, nous informerons nos différents partenaires en leur acheminant une copie de notre projet éducatif. Dans un deuxième temps, nous le publierons sur le site internet de l'école. Chaque année, il sera présenté à l'Assemblée générale annuelle des parents. Finalement, à l'arrivée de nouveaux membres du personnel, la direction remettra une copie de celui-ci et s'assurera que chaque employé le fasse vivre dans toutes les facettes de son travail.

## 10. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Une fois adopté par le conseil d'établissement de l'école, l'équipe-école déterminera des moyens qui lui permettront de faire vivre le projet éducatif et d'atteindre ses différents objectifs et les cibles à atteindre.

L'équipe-école fera approuver ses moyens retenus par la direction de l'établissement (LIP, article 96.15). Celle-ci adaptera au besoin, les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus.

La direction élaborera des outils de suivi de gestion et observera périodiquement la progression des résultats. À titre d'information, elle présentera aux différents collaborateurs engagés et les membres du conseil d'établissement : les moyens retenus et les résultats obtenus.

Annuellement, le projet éducatif sera révisé par la direction (si nécessaire, avec la consultation des acteurs impliqués) pour tenir compte des nouvelles orientations indiquées par le ministre ou des changements importants dans le contexte de l'établissement d'enseignement (par exemple, un changement quant au bassin d'alimentation).

L'élaboration du prochain projet éducatif devra être mise en œuvre avant l'échéance de celui-ci.

## 11. Reddition de compte du projet éducatif

L'établissement d'enseignement suivra et analysera le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ses engagements.

La direction de l'établissement s'appliquera à répondre aux attentes de la Commission scolaire quant à la périodicité de l'évaluation et le contenu du projet éducatif de l'établissement.

Un document de reddition de comptes sera produit chaque année.